

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

COMMUNE DE BANNALEC

- **2021-2022**
- **2022-2023**
- **2023-2024**

1-Calendrier

Date¹ de présentation du projet : 17 juin 2021

Durée prévue du PEdT (3 ans au maximum-) : 2021-2022, 2022 -2023,2023-2024

2-Commune portant² le projet : Commune de Bannalec

Indiquer si le territoire concerné se situe en zone prioritaire (de quel type) : RAS

3-Suivi et coordination³ du PEdT :

Noms des référents locaux	Qualité	Téléphone et adresse mail
Jérôme LEMAIRE	Elu local :Adjoint affaires scolaires jeunesse	
Céline FAILLER	Coordonnateur : Directrice Pôle Vie Locale	cfailler@bannalec.fr

4-Public concerné (structures scolaires **participant** aux activités du PEdT) à la date de rédaction du projet :

Ecole (s) publique (s)⁴ :

Nom de l'école	Effectifs en maternelle (PS1 à GS)	dont effectifs de moins de 3 ans (PS1)	Effectifs en élémentaire (CP à CM2)	Effectifs en classes spécialisées
Ecole Mona Ozouf	0	0	275	0
Ecole maternelle publique	121	12	0	0

Ecole (s) privée (s) :

Nom de l'école	Effectifs en maternelle (PS1 à GS)	dont effectifs de moins de 3 ans (PS1)	Effectifs en élémentaire (CP à CM2)	Effectifs en classes spécialisées
Ecole Diwan	36	2	46	0
Ecole Notre Dame du Folgoet	44	2	61	0

Eventuellement, noms et effectifs globaux des **établissements scolaires du 2nd degré** concernés par le PEdT

Collège Jean Jaurès : 313 élèves

¹ Date d'envoi à la DSDEN du Finistère (même si la durée du PEdT est fixée en années scolaires)

² Indiquer les noms de toutes les communes partenaires signataires du PEdT, et de l'EPCI le cas échéant

³ Si plusieurs communes, indiquer un référent unique ou plusieurs selon le choix des partenaires

⁴ Indiquer le nombre d'enfants : une ligne par école (insérer des lignes supplémentaires si nécessaire)

5-Horaires :

- ✓ **Type d'organisation du temps scolaire** (en référence aux décrets des 24 janvier 2013⁵ et 27 juin 2017) : **oui**
 - Dérogation pour une organisation sur quatre jours (décret du 27 juin 2017) :
- ✓ **Grille hebdomadaire** : à fournir **en annexe 1** (voir fin du document)
 - **Horaires du temps scolaire : les horaires des temps scolaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi (tels qu'ils ont été validés par l'inspecteur d'academie-DASEN) sont :**
 - **Ecole Mona Ozouf : 8h45 -12h et 13h30-16h15**
 - **Ecole maternelle : 9h-12h et 13h30-16h30**
 - **Périodes (séquences horaires) de la journée et/ou de la semaine dédiées aux activités périscolaires dans le cadre PEdT⁶ (y compris le mercredi si « plan mercredi »)**
 - **Les activités périscolaires pour la commune de Bannalec se déroulent dans chaque groupe scolaire du lundi, mardi, jeudi et vendredi :**
 - **Horaires : de 7h à 9h, de 12h à 13h30 et de 16h15 à 19h**

6-Diagnostic de territoire : activités⁷ périscolaires et extrascolaires préexistantes et nombre d'enfants concernés par ces activités **l'année qui précède la mise en place du PEdT** :

Activités périscolaires :

Nature de l'activité	Effectif global
Accueils périscolaires du matin (écoles confondues)	130
Temps méridien (écoles confondues)	355
Accueils périscolaires du soir (écoles confondues)	130
CLAS	30
Ecole municipale des sports	49
Accueils périscolaires espace jeunes du soir	61
Accueils périscolaires espace jeunes les mercredis	61

Activités extrascolaires :

Nature de l'activité	Effectif global
ALSH Espace jeunes	60
ALSH Tickets sports/ Passports	50
Jardins des sports (activité mise en place à la toussaint 2021)	12

⁵ S'il n'y a qu'une école, ou si toutes les écoles fonctionnent selon les mêmes modalités (avec ou sans dérogation) répondre par oui ou non. S'il y a plusieurs écoles dans la commune, et que seulement certaines d'entre elles sont concernées par les dérogations indiquer leur nom.

⁶ Il s'agit ici des créneaux horaires dédiés aux activités périscolaires. S'il existe plusieurs situations dans l'école ou la commune, préciser les périodes pour chaque cas.

⁷ Insérer des lignes en fonction des besoins

7-Besoins prioritaires identifiés pour le territoire et public cible du PEdT :

Domaine d'activité	Type de public concerné

8-Atouts du territoire et leviers, ressources pour la mise en œuvre du PEdT :

Bannalec a su développer et accompagner les services répondant aux besoins des familles : une crèche associative de 30 places, un accueil de loisirs intercommunal, un relais assistants maternels intercommunal, des écoles maternelles et élémentaires et un collège. Il existe un service périscolaire (accueil périscolaire et accompagnement scolaire) et un service animation (espace jeunes, tickets sports, école municipale des sports) qui proposent de nombreuses activités sportives et de loisirs.

Nos aînés disposent d'un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées (EHPAD) de 63 places, pour les personnes en situation de handicap la résidence de Romain gérée par l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) accueille et héberge une quarantaine de personnes.

Un grand nombre d'associations sportives utilisent les infrastructures de la Commune : court de tennis, complexe sportif Pierre Boëdec, Stade Jean Bourhis, salle André Duval, boulodrome et les parcours de randonnée et d'orientation.

La Commune possède une salle des fêtes de 400 places, les salles polyvalentes Ti Laouen de 50 et 100 places, une médiathèque, une salle de répétition musicale et la salle Auguste Salaun de 100 places dédiée à la pratique artistique. Ces différentes salles accueillent la programmation culturelle de la ville.

La mise en œuvre du PEdT s'appuie sur l'investissement des :

- Les différents services du pôle vie locale et autres services municipaux
- Les personnes bénévoles du CLAS
- Les équipes pédagogiques des écoles
- Les associations sportives et culturelles
- Les associations des parents d'élèves des écoles publiques
- Les intervenants extérieurs

9-Contraintes du territoire et modalités de prise en compte pour le PEdT (nécessité d'adapter le transport scolaire, faible disponibilité de locaux périscolaires, etc.) :

La mise en œuvre du PEdT est soumise à une limite liée à la disponibilité des acteurs associatifs susceptibles de proposer des activités. En effet, les propositions d'activités sont très souvent portées par des personnes bénévoles qui ont des difficultés à pouvoir se libérer pour intervenir sur des temps périscolaires et extrascolaires.

10-Objectifs éducatifs du PEdT partagés par les partenaires :

L'objectif éducatif de notre PEdT est d'avoir une approche globale de l'éducation en considérant l'ensemble des éléments inhérents au bien être de l'individu : la santé (physique et psychologique), l'intégration sociale (relation aux autres, à son environnement), l'acquisition de savoirs et compétences (culturelles et sportives) pour permettre à l'enfant de devenir un citoyen accompli et épanoui.

Il se décline en 3 axes éducatifs :

1. Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer au respect de l'environnement
 - Encourager les initiatives et favoriser l'autonomie
 - Promouvoir la connaissance de son environnement
 - Sensibiliser au respect de l'environnement

2. Favoriser le vivre ensemble : Partage, Respect et Tolérance
 - Promouvoir la curiosité et l'ouverture aux autres
 - Accepter la différence et lutter contre toutes formes de discriminations
 - Mobiliser autour des projets collectifs

3. Construire un parcours éducatif cohérent et de qualité
 - Garantir la sécurité affective, physique des enfants
 - Favoriser la continuité éducative
 - Favoriser l'accès à la culture, au sport et à la connaissance

Une articulation du projet éducatif de la Commune avec les projets d'écoles se mettra en place à travers les axes abordés dans ce dernier. Les axes développés au sein du projet d'école sont :

Ecole Mona Ozouf :

- la lecture (influence, plaisir et culture),
- les arts (spectateur, acteur, organisateur),
- les bilingues et monolingue (un lien nécessaire),
- le climat scolaire

Ecole maternelle publique :

- Partager nos connaissances didactiques, pédagogiques et pratiques d'enseignement concernant les fondamentaux pour harmoniser le parcours de l'élève
- Le bien être à l'école, le sien et celui des autres ; maintenir et améliorer le climat scolaire et périscolaire

Les axes éducatifs du PEdT partagés par les partenaires :

1. Améliorer l'articulation scolaire-périscolaire :

➤ Objectifs opérationnels :

- Engager un travail autour de la prise en charge de l'enfant
- Engager un travail sur l'articulation des activités/temps du repas
- Engager un travail sur le relais d'information entre les différents acteurs
- Organiser un échange d'information réciproque entre projets d'école et projets périscolaires
- Définir des règles d'usage des espaces partagés
- Mettre en cohérence les règles de vie

2. Diversifier l'offre d'activités et l'adapter

➤ Objectifs opérationnels :

- Améliorer le fonctionnement des temps périscolaires
- Améliorer l'organisation et la préparation des activités
- Etudier la possibilité de projet d'activité commun aux écoles

3. Améliorer la posture professionnelle d'accueil et d'animation

➤ Objectifs opérationnels :

- Engager une réflexion avec les équipes sur les postures et attentes professionnelles
- Améliorer l'organisation des accueils
- Repréciser les modalités de prise en charge des enfants et de vigilance en matière de surveillance et de sécurité

4. Améliorer la communication

➤ Objectifs opérationnels :

- Organiser le relais d'information entre tous les acteurs
- Développer via le portail famille le relais d'information famille
- Améliorer la lisibilité sur la programmation des activités

Cette approche partenariale va permettre :

- Une meilleure prise en compte de la journée de l'enfant
- Un développement de la complémentarité temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Une amélioration des conditions d'accueils et d'organisation
- Une amélioration de l'existant

11-Effets attendus en termes de connaissances, compétences, comportements, etc. :

Les effets attendus à travers les objectifs éducatifs de la Commune sont décrits dans le tableau suivant :

Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer au respect de l'environnement			
	Objectifs opérationnels (moyens)	Actions/Activités	Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs et/ou effets attendus
Encourager les initiatives et favoriser l'autonomie	<p>Permettre aux enfants de défendre leurs projets, transmettre leur connaissance, d'exprimer leurs besoins et d'être force de proposition</p> <p>Permettre aux enfants de s'épanouir dans la réalisation d'un projet et valoriser leur implication</p> <p>Développer le sens de la responsabilité de l'enfant en fonction de son âge</p>	<p>Systématiser les temps d'échange avec les enfants Conseil d'enfants, groupe de paroles</p> <p>Favoriser les activités où les enfants ont des espaces de création (Land art...)</p> <p>Mettre en place un CMJ, discuter et adopter collectivement des règles en fonction du contexte, responsabiliser les enfants aux restaurants scolaire</p>	<p>Aisance et facilité d'expression des enfants dans le projet, fréquences et qualités de ces temps d'échanges, encouragement à la prise de parole et de l'expression de ses positions, de ses envies, idées.</p> <p>Capacité à échanger, à négocier, plaisir à échanger et discuter collectivement</p>
Promouvoir la connaissance de son environnement	<p>Développer la découverte de notre environnement culture, humain, historique,,,</p> <p>Découvrir l'environnement de la commune</p>	<p>S'associer à des évènements locaux, profiter de la forêt et de l'environnement pour développer des activités en plein air.</p> <p>Sensibiliser à la découverte de la commune et des environs, notamment par des activités favorisant la découverte de la commune et des acteurs</p>	<p>Développer le sentiment d'appartenance à la commune et renforcer les liens avec les acteurs locaux</p> <p>Amener à une pratique de l'animation tournée vers le territoire, vers l'extérieur.</p>
Sensibiliser au respect de l'environnement	<p>Sensibiliser aux questions de déchets, à l'économie d'énergie.</p> <p>Développer la prise de conscience de son impact sur l'environnement</p> <p>Favoriser la connaissance et le respect de la nature</p>	<p>Espace dédié de tri des déchets aux restaurants scolaires</p> <p>Former les enfants au tri et à l'économie des déchets</p> <p>Activités en liens avec la nature (nichoirs, hôtel à insecte...)</p>	<p>Amener à une prise de conscience de l'importance de protéger l'environnement et rendre habituel les gestes et attitudes éco citoyens</p>

Favoriser le vivre ensemble : partage, respect et tolérance			
	Objectifs opérationnels (moyens)	Actions/Activités	Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs et/ou effets attendus
Promouvoir la curiosité et l'ouverture aux autres	Créer du lien intergénérationnel	Favoriser des activités proposées par les plus jeunes aux plus anciens et inversement	Favoriser l'interconnaissance entre enfants, jeunes et adultes afin de renforcer le plaisir à être et faire ensemble
Accepter la différence et lutter contre toutes formes de discriminations	Développer la sensibilité à la bienveillance, la bienveillance et l'inclusion. Renforcer la continuité éducative dans la prise en charge des enfants (enseignants, agents communaux) et le lien avec les parents. Eduquer au respect des autres Favoriser des échanges avec d'autres cultures	Inclusion d'enfants avec un handicap, renforcer une vigilance et une observation sur les situations de conflits Discuter du règlement de l'école, de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire.	Développer la tolérance à la différence et permettre à chaque enfant de développer des habilités en terme de respect, de vivre ensemble Poursuivre l'harmonisation des règles de vie et règlement intérieur pour faciliter leur appropriation par les enfants
Mobiliser autour des projets collectifs	Favoriser la solidarité entre les enfants/jeunes et les adultes, renforcer la coopération entre les acteurs de l'éducation, impliquer la communauté éducative dans les projets concernant les enfants	Poursuivre le dispositif compte crédits points Favoriser des initiatives en lien avec les associations solidaires	Faire que les valeurs de solidarité, de coopération soient vectrices de lien social, de rencontres, d'aspiration à faire ensemble

Proposer une offre éducative attentive aux besoins de l'enfant			
	Objectifs opérationnels (moyens)	Actions/Activités	Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs et/ou effets attendus
Garantir la sécurité affective et physique des enfants	Etre à l'écoute des enfants, Encourager des temps de formation favorisant la sécurité physique et affective des enfants, Définir la restauration et l'alimentation comme élément essentiel à l'équilibre des enfants, promouvoir la santé et le bien-être des enfants	Mettre en place un CMJ, proposer un planning de formation commune sur des thématiques (jeux dangereux, harcèlement...), réunir une commission cantine, évènements ponctuels, expliquer le menu aux enfants, animer le repas, Proposer des temps de détente et d'activités libres sur les temps d'animation	Renforcer le lien entre les enfants, jeunes, élus, acteurs éducatifs, formation autour des échanges et analyses des pratiques, Participation des enfants aux jeux autour du menu, jeux d'énigme en fin de repas, soutien et médiation lors des repas
Favoriser la continuité éducative	Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs à travers une coopération renforcée entre les acteurs Offrir les conditions matérielles et pédagogiques pour mener au mieux les projets Décloisonnement des différents temps éducatifs de l'enfant	Mettre en lien les parents et les acteurs éducatifs à travers des dispositifs, des outils. Réunir tous les acteurs impliqués dans le PEdT dans un comité de pilotage Adapter le budget en fonction des projets Travailler sur des temps co- construits entre l'école et les services du PVL	Renforcer les liens entre les familles et l'équipe périscolaire par des présences plus visibles, qualité des rencontres, régularité des présences et participants lors de ces rencontres Evaluer et ajuster le budget pédagogique de fonctionnement et d'investissement Renforcement du lien entre équipe enseignante et équipe des services du PVL. Echange d'informations et mise en place de dynamique partenariale
Favoriser l'accès à la culture, au sport et à la connaissance	Développer la curiosité, favoriser l'accès à des lieux culturels, à la pratique sportive et au numérique	Fréquentation de la médiathèque, s'initier et réaliser des activités du champ culture, proposer une offre éducative diversifiée sur le plan culturel et sportif	Meilleure connaissance par les enfants et familles des propositions culturelles et éducatives sur le territoire, diversification de l'offre d'activités et de découvertes sportives

12-Articulation du PEdT avec les éventuels dispositifs existants :

- La Commune de Bannalec est bénéficiaire d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui repose sur le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil périscolaire et extrascolaire, par une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants, par la recherche de l'implication des enfants, des jeunes dans la définition de leurs besoins et surtout en recherchant l'épanouissement et l'intégration des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale.
- De même, une convention d'objectifs et de financements permet le versement de prestations soutenant les activités périscolaires et extrascolaires. La Commune bénéficie également le contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) en lien avec l'accueil périscolaire de l'école élémentaire Mona Ozouf.

13-Activités⁸ proposées dans le cadre du PEdT : liste à fournir en **annexe 2**

Parmi celles-ci, indiquer ci-dessous de façon synthétique les principaux domaines d'activités périscolaires du PEdT en lien avec **le (s) projet (s) d'école⁹** ?

Nom de l'école (si plusieurs) voire groupe d'élèves visé	Axes du projet d'école (thèmes)	Nature de l'activité du PEdT
Ecole Mona Ozouf	La lecture	Projets autour du livre en lien avec la médiathèque et la BCD
	Les arts	Projets autour du land art, du développement durable, du théâtre et des activités créatrices...
	Le climat scolaire	Projets autour de journées citoyennes, temps partagé, groupe de parole
	Bilingue/monolingue	Mise en œuvre de projets en associant les monolingues et bilingues
Ecole maternelle publique	Partager nos connaissances didactiques, pédagogiques et pratiques d'enseignement concernant les fondamentaux pour harmoniser le parcours des élèves	Projets autour du livre en lien avec la médiathèque et la BCD
	Le bien être à l'école, le sien et celui des autres : maintenir et améliorer le climat scolaire et périscolaire	Projets autour de journées citoyennes, temps partagé, groupe de parole

⁸ La liste de toutes les activités proposées doit figurer en **annexe 2**. Indiquer pour chaque activité le **type**, l'**effectif** et si elle relève d'un accueil collectif de mineurs soumis à déclaration, à autorisation (moins de 6 ans), s'il s'agit d'un atelier « mono-activité » non soumis à déclaration ou d'une garderie.

⁹ Si plusieurs écoles, indiquer les domaines par école, voire par groupes d'élèves dans les écoles (cycle concerné, etc.)

Date (s) du **conseil d'école** (des conseils d'école) ayant émis un avis¹⁰ sur les activités périscolaires proposées dans le cadre du PEdT :

Ecole Mona Ozouf le mardi 15 juin 2021 : avis favorable

Ecole maternelle le jeudi 17 juin 2021 :

14-Participation financière des familles¹¹ : Les tarifs des différents services sont en fonction du quotient familial des familles.

15-Partenaires du projet :

Lors des conseils d'écoles des établissements publics, la Commune a présenté sa volonté d'engager une démarche d'évaluation auprès des différents acteurs sur l'offre éducative et les modalités d'organisation des accueils périscolaires afin d'améliorer le dispositif en vigueur.

- Partenaires **institutionnels** :
 - Education nationale (inspecteur de circonscription et conseillers pédagogiques)
 - La caisse d'allocations familiales (CAF)
 - La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)

- Partenaires **associatifs** :

Les associations locales souhaitant participer aux temps d'activités périscolaires sont :

 - Banacréaflore (formation des agents)
 - Les Gratoullis

- **Autres** partenaires :
 - Entreprises liées au restaurant scolaire

¹⁰ Article D 411-2 du code de l'éducation

¹¹ Gratuité pour toutes les familles, pour toutes les activités (OUI/NON) ; participation des familles, modulées selon les ressources (OUI/NON).

16-Principaux acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEdT (à décliner selon les activités si nécessaire) :

Domaines d'activité	Structure	Statut de l'intervenant	Observations (dont existence d'une convention)
Service périscolaire	Pôle vie locale Commune de Bannalec	Agent territorial	
Service animation	Pôle vie locale Commune de Bannalec	Agent territorial	
Service médiathèque	Pôle vie locale Commune de Bannalec	Agent territorial	
Service cuisine centrale	Pôle vie locale Commune de Bannalec	Agent territorial	

17-Pilotage

Comité de pilotage du PEdT¹² :

Institution	Nom	Fonction
Commune de Bannalec	Christophe Le Roux	Le Maire
Commune de Bannalec	Jérôme Lemaire	Adjoint en charge des affaires scolaires et jeunesse
Commune de Bannalec	Christelle Bessaguet,	Adjointe en charge des affaires sociales
Commune de Bannalec	Marie Duigou	Adjointe en charge de la citoyenneté
Commune de Bannalec	Sylvain Dubreuil,	Adjoint en charge des associations
Commune de Bannalec	Guy Doeuff	Adjoint en charge de la culture
Commune de Bannalec	François Conner,	Directeur des services
Commune de Bannalec	Céline Failler	Directrice Pôle vie locale
Commune de Bannalec	Stéphanie Peron,	Responsable périscolaire
Commune de Bannalec	Rozenn Faou,	Responsable médiathèque
Commune de Bannalec	Jerôme Blain,	Responsable cuisine central
Commune de Bannalec	Magueye Sow,	Responsable animation
CAF	Corinne Roudaut,	Conseillère technique

¹² Ajouter des lignes, si nécessaire. Des représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école doivent être membres du comité de pilotage (circulaire de décembre 2014).

DDCS	1 représentant de la DDCS	Conseiller Technique
Education Nationale	Monsieur Le Pors	Inspection académique
Ecole Mona Ozouf	Arnaud Taeron,	Directeur Mona Ozouf
Ecole maternelle publique	Rozenn Graindorge, directrice école maternelle publique	Directrice école maternelle publique
Association des parents d'élèves		
Associations partenaires		

Coordination locale du temps périscolaire	Nom et prénom du responsable pédagogique	Fonction	Téléphone Adresse électronique
	Stéphanie Péron	Responsable service périscolaire	Stephanie.peron@bannalec.fr

Modalités de pilotage du PEdT (COFIL, commissions, etc.) :

Périodicité : Une évaluation sera réalisée entre chaque période de vacances scolaires :

Période 1 : septembre – octobre

- Passage de la coordinatrice sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Réunion de travail du groupe technique : point d'étape et ajustement technique
- Réunion COFIL à la nouvelle médiathèque pour bilan 1ere période

Période 2 : novembre – décembre

- Passage de la coordinatrice sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Réunion de travail du groupe technique : point d'étape et ajustement technique

Période 3 : janvier -février

- Passage de la coordinatrice sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Réunion de travail du groupe technique : point d'étape et ajustement technique

Période 4 : mars -avril

- Passage de la coordinatrice sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Réunion de travail du groupe technique : point d'étape et ajustement technique

Période 5 : mai - juillet

- Passage de la coordinatrice sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Réunion de travail du groupe technique : point d'étape et ajustement technique
- Réunion COPIL : bilan de l'année et orientations techniques année scolaire suivante

18-Eléments prévus pour le bilan / l'évaluation du PEdT¹³

L'évaluation du PEdT permet :

- D'ajuster le dispositif en fonction des critères attendus
- D'améliorer la qualité des animations
- De faire remonter des informations à l'équipe d'animation et aux élus

Indicateurs, critères

Les critères suivants sont obligatoirement respectés :

- Articulation des activités périscolaires avec les enseignants
- Accessibilité et inclusion de tous les enfants
- Qualité des activités péri et extrascolaires
- Quantitatifs :
 - Nombre d'enfants inscrits
 - Nombre d'activités proposées
 - Nombre de partenaires impliqués
 - Nombre de réunions du groupe technique et du COPIL
 - Moyenne des effectifs par séance et période
 - Taux d'encadrement par activité et période
 - Nombre d'animations partagées entre les partenaires engagés (commune, écoles, extrascolaire)
 - Le bilan financier
 - La communication entre les partenaires et avec les familles

¹³ Rubrique obligatoirement renseignée

- Qualitatifs :
 - Compte rendu de bilans (intermédiaire et final) réalisés avec les acteurs et incluant le descriptif des activités proposées
 - Evaluation des jeunes présents aux activités
 - Evaluation des parents
 - Evaluation du temps de l'enfant : temps scolaire/temps périscolaire/temps extrasolaire

Le constat de l'année écoulé et les objectifs à développer pour l'année suivante permettront de faire évoluer le projet.

19-Modalités de renouvellement de la convention et de modification par avenant :

Par concertation annuelle lors du comité de pilotage et après étude des bilans entre les différents partenaires concernés par la mise en place du PEdT.

20-Liste des signataires de la convention de PEdT¹⁴ :

- Le Maire
- Le Préfet du Finistère
- La directrice académique des services de l'éducation nationale du Finistère
- La caisse d'allocations familiales

21-Dispositions particulières :

-Demande d'aide au financement par la **CAF¹⁵** : Prestations de services pour les accueils périscolaires et extrascolaires

-Déclaration (s) accueil collectif de mineurs **DDCS¹⁶** : les accueils périscolaires et extrascolaires sont déclarés auprès de la DDCS.

¹⁴ La convention du PEdT est proposée en annexe. Sont obligatoirement signataires les maires concernés et/ou le président de l'EPCI, l'IA-DASEN et le préfet. Le directeur de la CAF est signataire, notamment si le PEdT prévoit des accueils déclarés éligibles aux aides et prestations de la branche famille (signature obligatoire dans ce cas).

¹⁵ Si la collectivité sollicite des aides au fonctionnement de la CAF, elle doit adresser directement sa demande au directeur de la Caf du Finistère.

¹⁶ Les déclarations relatives à l'accueil périscolaire sont à effectuer directement auprès de la DDCS du Finistère. Elles sont notamment obligatoires pour certaines dérogations et pour le plan mercredi.

22-Annexes :

1. Grille des horaires **scolaires et périscolaires** (y compris le mercredi, quel que soit le rythme scolaire hebdomadaire)
2. Liste précise des activités **périscolaires**, dont celles qui sont en lien avec le projet d'école
3. Projet pédagogique accueil périscolaire
4. Règlements intérieur
5. Fiche descriptive synthétique du PEdT (**modèle fourni**)
6. Convention de PEdT (**modèle fourni**)

Grille des horaires scolaires

COMMUNE		BANNALEC																
ECOLE(S)		ECOLE MONA OZOUF																
ATTENTION : Merci de saisir les horaires au format hh:mm (ex. 12:30)																		
ENSEIGNEMENT							ENSEIGNEMENT							ENSEIGNEMENT				
LUNDI							MARDI							MERCREDI				
MATIN			A-MIDI			TOTAL	MATIN			A-MIDI			TOTAL	MATIN		TOTAL		
DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	LUNDI	DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	MARDI	DEBUT	FIN	MERCREDI		
8:45	12:00	3:15	13:30	16:15	2:45	6:00	8:45	12:00	3:15	13:30	16:15	2:45	6:00					
ENSEIGNEMENT							ENSEIGNEMENT							ENSEIGNEMENT				
JEUDI							VENDREDI							SAMEDI			TOTAL	
MATIN			A-MIDI			TOTAL	MATIN			A-MIDI			TOTAL	MATIN		TOTAL		
DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	JEUDI	DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	VENDREDI	DEBUT	FIN	SAMEDI		
8:45	12:00	3:15	13:30	16:15	2:45	6:00	8:45	12:00	3:15	13:30	16:15	2:45	6:00				24:00	
PAUSE MERIDIENNE			PAUSE MERIDIENNE			PAUSE MERIDIENNE			PAUSE MERIDIENNE									
LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI									
DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL							
12:00	13:30	1:30	12:00	13:30	1:30	12:00	13:30	1:30	12:00	13:30	1:30							

COMMUNE		BANNALEC																
ECOLE(S)		ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE																
ATTENTION : Merci de saisir les horaires au format hh:mm (ex. 12:30)																		
ENSEIGNEMENT							ENSEIGNEMENT							ENSEIGNEMENT				
LUNDI							MARDI							MERCREDI				
MATIN			A-MIDI			TOTAL	MATIN			A-MIDI			TOTAL	MATIN		TOTAL		
DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	LUNDI	DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	MARDI	DEBUT	FIN	MERCREDI		
9:00	12:00	3:00	13:30	16:30	3:00	6:00	9:00	12:00	3:00	13:30	16:30	3:00	6:00					
ENSEIGNEMENT							ENSEIGNEMENT							ENSEIGNEMENT				
JEUDI							VENDREDI							SAMEDI			TOTAL	
MATIN			A-MIDI			TOTAL	MATIN			A-MIDI			TOTAL	MATIN		TOTAL		
DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	JEUDI	DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	VENDREDI	DEBUT	FIN	SAMEDI		
9:00	12:00	3:00	13:30	16:30	3:00	6:00	9:00	12:00	3:00	13:30	16:30	3:00	6:00				24:00	
PAUSE MERIDIENNE			PAUSE MERIDIENNE			PAUSE MERIDIENNE			PAUSE MERIDIENNE									
LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI									
DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL	DEBUT	FIN	TOTAL							
12:00	13:30	1:30	12:00	13:30	1:30	12:00	13:30	1:30	12:00	13:30	1:30							

Grille des horaires temps périscolaires :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Accueil matin	7h-9h	7h-9h		7h-9h	7h-9h	
Accueil soir	16h30-19h	16h30-19h		16h30-19h	16h30-19h	
CLAS	16H45-18H	16H45-18H		16H45-18H	16H45-18H	
EMS		16h30-19h		16h30-19h30		
Mercredi découverte			13h30 – 17h			
Espace jeunes			13h30-18h			13h30-17h

Propositions pour le PEDT

Accueils Périscolaires
Ecole maternelle publique
Ecole Mona Ozouf

1. L'accueil Périscolaire du matin : de 7h-9h

Il se caractérise par des arrivées échelonnées et un nombre d'enfants qui augmente plus le moment de la rentrée à l'école approche.

L'accueil du matin privilégie un accueil dans le calme et la sérénité (propositions d'activités qui permettent « un réveil » en douceur)

➤ Les locaux :

L'accueil est conçu de manière à permettre à l'enfant à déposer vêtement, cartables, sans encombrer les circulations et les issues.

L'aménagement de la salle d'accueil périscolaire réserve différents espaces.

- ❖ Un espace calme avec des poufs et tables basses pour pouvoir lire, se reposer et jouer à des jeux dit « calme ».
- ❖ Un espace d'activité : Jeux de société, dessin....
- ❖ Un espace de jouets (poupées, petite cuisine...)
- ❖ Un espace pour réaliser des travaux manuels
- ❖ Un espace avec 1 tableau pour jouer à la maîtresse
- ❖ Un espace avec un ordinateur pour effectuer des recherches d'activités (réunion pédagogiques tous les mercredis)
- ❖ Un accès sanitaire adapté

L'accueil est ouvert à une tranche d'âge assez large, aussi nous disposons d'espaces et de mobiliers adaptés à chacun.

Les collégiens sont acceptés à l'accueil périscolaire du fait que le collège ouvre ses portes qu'à 8h15. Un dossier est à remplir auprès de la mairie.

L'équipe pédagogique a un accès à un téléphone fixe ou portable et dispose d'une pharmacie.

➤ Le matériel :

Divers matériels est mis à disposition de l'équipe pédagogique et des enfants pour répondre à leurs besoins.

Un petit matériel pédagogique (papiers, ciseaux, feutres, crayons de couleurs ...) permet de favoriser l'expression et le jeu soit en autonomie, soit sur un temps d'animation.

Des jeux et jouets sont mis à disposition, l'équipe pédagogique responsabilise les enfants dans l'utilisation et le rangement.

Les livres sont favorisés soit en autonomie, soit à travers une activité mise en place avec un animateur.

➤ **La pause méridienne : 12h-13h30**

Le temps de pause de la mi-journée est souvent difficile à gérer, compte tenu notamment du nombre d'enfants, des espaces, des locaux et de la diversité des intervenants.

Des activités calmes en petits groupes sont proposées.

Certains enfants souhaitent s'isoler pour rompre avec le bruit.

Les enfants rentrent par classe dans le self, ils sont accueillis par du personnel de cuisine et des animateurs.

Avant et après le repas, les enfants disposent de différents lieux

- ❖ Cour de récréation
- ❖ Préau
- ❖ Plateau avec buts de football, paniers de basket, matériels sportifs....
- ❖ Un coin calme avec mur d'escalade, circuit voitures ou billes....
- ❖ Une salle périscolaire avec des jeux de sociétés, jeux de construction....
- ❖ Une BCD avec des livres, dessins....
- ❖ Une salle art plastique avec des jeux de société....

Un animateur pointe les enfants externes à la sortie par le petit portillon.

➤ **L'accueil périscolaire du soir : 16h15-19h**

L'accueil du soir est organisé pour permettre aux parents de récupérer leurs enfants de façons échelonnés, sans trop perturber les activités en cours.

Les activités proposées sont différentes de celles du matin.

En aucun cas les enfants sont obligés de participer à une activité : certains enfants préfèrent se poser et ne rien faire.

- ❖ Activités manuels diversifiées et enrichissantes
- ❖ Activités sportives
- ❖ Jeux d'intérieur et d'extérieur

➤ **L'accompagnement scolaire : 16h45 à 18h15**

L'accompagnement scolaire est proposé à tous les élèves présents et inscrits à l'accueil périscolaire.

Un dossier d'inscription propre à l'accompagnement scolaire est à remplir par les familles lors de la rencontre en septembre auprès des personnes bénévoles présentes pour présenter ce service.

Les enfants prennent leur goûter, et ensuite un animateur vient les chercher par tranche d'âge pour les accompagner à la salle dédiée à l'accompagnement scolaire.

Le fonctionnement : Horaire école : (8H45-12H00) – (13H30-16H15) Horaire Accueil Périscolaire : (7H00-8H45) – (16H15-19H00)

Accueil	Horaires	Nombres D'intervenant	Diplômes	Déroulement
Accueil Périscolaire Matin	7H00-9h00	Mona Ozouf : 4 animateurs Ecole Maternelle : 2 ATSEM + 1 animateurs	5 BAFA + 1 agent technique	<p>Un agent commence à 7H. Accueille les enfants qui arrivent de façon échelonnée. L'agent pointe le nom des enfants sur une tablette, et ceux ci se dirigent ensuite vers un des espaces de l'accueil (coin jeux-coin calme...) Un animateur arrive à 7H30. Un autre à 8H15 Certaines activités manuelles du soir peuvent être terminées le matin. Un des animateurs se dirige vers 8H20 au niveau du portillon de l'entrée principale pour accueillir les enfants qui arrivent avec le car, et reste sur la cour (école Mona Ozouf) Vers 8H20 les autres enfants de l'accueil périscolaire sortent et vont sur le plateau, pendant que les animateurs accueillent les autres élèves qui arrivent (Ecole Mona Ozouf) A 8H35 les enfants vont dans leur classe respective, accompagnés de leur enseignants (Ecole Mona Ozouf)</p>
Pause Méridienne	12H00-13h30	Mona Ozouf : 10 animateurs Ecole Maternelle : 5 ATSEM + 4 animateurs	1 responsable 2 BPJEPS 5 BAFA 2 agents technique	<p>A Mona Ozouf, les animateurs interviennent dans différents lieux avec un roulement qui se fait chaque jour La cour-La Salle Périscolaire-La Bibliothèque-Salle Art Plastique--Le coin calme-Le plateau-Le Self, Un animateur accueille les enfants externes au niveau du portillon. Les enfants sont rangés par classe, et une personne les fait rentrer dans le self en les pointant sur la tablette, pendant ce temps les autres enfants se dirigent vers les différents ateliers en accès libre où 20 enfants sont accueillis Les enseignants interviennent sur la cour à 13h20, nous restons les accompagner jusqu'à 13h30. A l'école maternelle, les PS déjeunent au 1^{er} service pour ensuite se rendre à la sieste accompagnés par 3 Atsem. Les MS et GS ont un temps ludique de 12h à 12h30, puis ensuite se rendent au restaurant scolaire.</p>

<p align="center">Accueil Périscolaire Soir</p>	<p align="center">16H15-19H00</p>	<p>Mona Ozouf : 6 animateurs</p> <p>Ecole maternelle : 4 animateurs</p>	<p>1 responsable 1 BEPJEPS 7 BAFA 1 agent technique</p>	<p>Mona Ozouf : Les enfants sont accueillis par les animateurs sous le préau. Ils se lavent les mains et rentrent par groupe dans le self pour le goûter. Une animatrice réalise le pointage sur la tablette. Un animateur accueille les parents qui viennent chercher leur enfant au portail. les lundis et les jeudis, deux animatrices aident certains enfants à faire leur devoir avec des bénévoles. Une fois le goûter terminé, les enfants reste dehors ou vont rejoindre les animateurs dans les différents ateliers (activités manuels ; jeux ...) Ecole maternelle : les enfants sont amenés dans la salle de l'accueil périscolaire après s'être lavés les mains par les ATSEMS où ils seront pris en charge par les animateurs pour le gouter et ensuite pour les animations.</p>
--	--	---	--	--

Pause méridienne

Etat des lieux :

- **Les points positifs**
 - L'accès est libre
 - L'accès au sport avec un animateur sur le plateau
 - Coin calme (table, mur d'escalade, circuit de billes...)
 - L'accès de la cour (défoulement, courir)
- **Les points négatifs**
 - Beaucoup de mouvement dans les couloirs
 - Certains enfants montent sur le mur du plateau
 - Coin calme, certains enfants courent
 - L'attente un peu longue avant l'entrée au self

Les objectifs à atteindre	Mis en œuvre	Evaluations
-Enfant plus serein quand il rentre en classe -Enfant plus à l'écoute -Bien être de l'enfant -Enfant trouve son équilibre -Enfant plus détendu dans son corps et son esprit -Apprendre à l'enfant le partage et l'esprit d'équipe	-Temps de relaxation 2 fois par semaine (Lundi et jeudi) - Atelier calligraphie 2 fois par semaine (Mardi et vendredi) -Atelier multisports (en lien avec le service animation) -Danse bretonne - Langage des signes	- En amont préparer des fiches d'activités - Faire un système de smileys à la fin de la séance. - Et verbalement leur demander ce qui a été ou pas

Ateliers sur 5 ou 6 semaines, maintenus ou pas, selon les besoins et résultats attendus

Accueil périscolaire du soir

Etat des lieux :

➤ Les points positifs

- Le goûter se fait en deux groupes
- Petit temps calme avant d'aller manger
- Talkie indispensable
- Accueil des parents sur le plateau
- Activités en extérieur par beau temps
- Peu de conflits
- Accompagnement scolaire avec les animateurs : l'appel des enfants se fait par talkie

➤ Les points négatifs

- Un peu de bruit au goûter
- Certains enfants n'écoutent pas sous le préau pendant le temps calme
- Talkie pas assez performant
- Manque de salles par temps de pluie
- Certains enfants n'écoutent pas
- Certains enfants ne veulent pas aller au soutien scolaire
- Après les cours, les enfants sont excités, épuisés, énervés

Les objectifs à atteindre	Mis en œuvre	Evaluations
<ul style="list-style-type: none"> -Enfants plus serein -Enfants plus à l'écoute -Apprendre le partage collectif -Le vivre ensemble -Créer une ambiance chaleureuse -Découvrir d'autres cultures 	<ul style="list-style-type: none"> -Avant de goûter, proposer des petits jeux de courses, battles avec le deuxième groupe d'enfants, réaliser des Flash mob -Proposer des projets par période, toute en continuant les petites activités déjà mis en place -Continuer le mardi d'aller en médiathèque et de créer des ateliers autour du livre Septembre à Octobre -Fabrication d'une couverture (en lien avec la maternelle, l'élémentaire, la médiathèque et les parents) -Halloween (en lien avec la cuisine, élémentaire maternelle) Novembre à Décembre -Village père Noël au pôle nord (en lien avec la médiathèque, maternelle) -Conte de Noël avec la médiathèque -Composition florale de Noël (Mme boucher fera des démonstrations avec la responsable en amont) Janvier à Février Nouvel an chinois (en lien avec la cuisine, l'élémentaire, la maternelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - En amont préparer des fiches d'activités - Faire un système de smileys -Verbalement demander aux enfants leur ressentis de l'activité

	<p>Mars à avril</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les 5 sens mis en place à la maternelle et élémentaire -Mis en place de portrait fait avec des fruits et légumes de saisons (en lien avec la cuisine et la médiathèque) -Déco de pâques -Pinata, chasse à l'œuf <p>Mai à juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> -Différents défis animateurs enfants (sport, jeux...) -Ateliers de land art (coquillages, petit galet ...) <p>Tout ce qui peut avoir rapport avec la mer</p> <p>Les différents ateliers peuvent être proposés toute l'année (des variantes sont possibles)</p>	
--	---	--

	Objectifs visés	Temps familiaux	Temps scolaires	Accueil du matin/soir et Pause méridienne	Mercredi et autres temps extrascolaires	Effets attendus et indicateurs
Restauration scolaire	Renforcer la sensibilisation à l'intérêt de la diversification alimentaire et à la chasse au gaspillage en impliquant les enfants déjeunant chaque jour	Permettre à l'enfant de partager chez lui en famille les expériences et les connaissances acquises en ce qui concerne l'équilibre alimentaire et la	Education nutritionnelle dans le cadre du projet éducatif de santé Repas à thèmes avec des repas de régions et de pays du monde : proposition de	Mise en place d'activités en lien avec la nutrition et la cuisine de nos régions et du monde Intervention de l'ambassadeur du tri Quimperlé co	Mise en place d'activités en lien avec la nutrition et la cuisine de nos régions et du monde Intervention de l'ambassadeur du tri Quimperlé co	Evaluation au travers du regard des animateurs, des enseignants. Chaque semaine réaliser une pesée des déchets sur chaque restaurant scolaire (voir pour

	<p>Plaisir d'être ensemble autour d'un repas ; Favoriser l'autonomie des enfants (permettre aux enfants de faire des choix)</p> <p>Contribuer à ce que la pause méridienne soit un moment de détente avec 1 maitrise du bruit</p> <p>Mieux respecter le rythme des enfants, les responsabiliser et élargir leurs habitudes alimentaires, les engager dans une attitude participative citoyenne</p>	<p>chasse au gaspillage</p>	<p>travailler avec les délégués de classe</p> <p>Partenariat avec l'association « les gratouillis » ; animation autour de la citrouille et les légumes d'hiver, nouvel an chinois, les saisons...</p> <p>Partenariat avec les fournisseurs pour réaliser des animations autour du goût, des aliments...</p>	<p>Intervention de l'association qui gère les composteurs</p> <p>Disponibilité des adultes pour les enfants, accompagnement éducatif des personnels nécessaires (rappel des règles, conseils, aide...)</p> <p>Ex Animation : « fruits et légumes » « Producteurs » « Sport et nutrition</p>		<p>le faire faire aux enfants)...échanges avec les enfants, parents et enseignants.</p>
--	--	-----------------------------	---	---	--	---

Service médiathèque : animations en direction des enfants

Animation	Public	Périodicité	Partenariat	Remarque
Bébés lecteurs	0-3 ans + parents ou assistantes maternelles	1 fois par mois Le jeudi matin	Médiathèque	
Heure du conte	4-10 ans + parents, grands parents	1 fois par mois le mercredi matin	Médiathèque	Après-midi (nb de place limité ?)
Ateliers créatifs	A partir de 7 ans	1 fois tous les 2 mois le mercredi après midi	Médiathèque	Peut faire suite à l'heure du conte (sur inscription)
Expo jeunesse	Tous publics + scolaires sur RDV	En fonction de l'expo proposée	Médiathèque/écoles	
DMTL	Scolaires	De novembre à mai sur RDV (plannings)	Médiathèque /écoles	
Accueils de classe	Scolaires	De septembre à juin sur RDV	Médiathèque /écoles	
Animation lecture à la crèche	2-3 ans	1 fois par mois le jeudi matin	Médiathèque	
Animation centre de loisirs	Enfants accueillis au centre de loisirs	Atelier une fois par mois le mercredi sur le thème du livre	Médiathèque/centre de loisirs	
Exposition divers travaux	Scolaires, Enfants accueillis au centre de loisirs	Ponctuellement, à la demande des enseignants, centre de loisir	Médiathèque/Ecoles/Centre de loisirs	
Lectures dans le cadre des semaines de la petite enfance	Animation bébés lecteurs + animation heure du conte	1 fois par an dans le cadre des semaines de la petite enfance	Médiathèque/Mairie/Espace musique	Lectures en musique
Soirée pyjama lecture de contes de Noël	Tous publics	1 fois par an	Médiathèque/Espace musique	

Accueil périscolaire	Périscolaire	1 jour par semaine (mardi après l'école)	Médiathèque/service périscolaire	
Ateliers divers	Tous publics	Le mercredi ou le samedi après-midi	Ateliers BD avec les bédéastes amateurs Ateliers plastiques avec ou sans artiste Atelier flipbook Atelier intergénérationnel de fabrication d'un nichoir à oiseaux ...	
Projets en devenir				
Après-midi jeux de société	familial	Mercredi ou samedi après midi	Médiathèque	
Après-midi jeux vidéo	+ de 7 ans, familles	Mercredi ou samedi après-midi (en alternance avec les aprem jeux de société)	Médiathèque/ Et éventuellement Espace jeunes pour l'organisation de tournois de jeux vidéo	
Ateliers multimédia	Enfants à partir de 7 ans		Médiathèque	
Animation culturelle sur plusieurs séances	Enfants à partir de 7 ans	Petites vacances scolaires	Médiathèque	Formule à tester
Mercredi loisirs (ateliers de découverte culture, nature, multimédia)	Espace jeunes	Tous les mercredis période scolaire	Espace jeunes	Après-midi Proposition culturelle et multimédia

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Age	jour	horaire	nbre de places	cours hebdo	cours 1 sem. / 2	Objectifs /projet éducatif	objectifs opérationnels	Évaluation
4 ans	jeudi	16H30/17H45	10		x	- Favoriser l'accès aux activités physiques et sportives à tous et pour tous sans discrimination. -Favoriser l'épanouissement physique et intellectuel des enfants - Favoriser l'implication des familles	Se retrouver régulièrement et s'amuser ensemble ; Être capable de respecter les règles de vie de groupe et de pratique ; Être capable de participer aux différentes situations de jeu avec enthousiasme ; Échanger avec les familles	Présence des enfants, régularité, comportement : participation, motricité, échange et collaboration entre eux et avec l'éducateur, bienveillance et fairplay ; bilan fin d'année : qui arrête, qui continue, qui intégré les associations. Echanges avec les familles: Préviennent-ils des absences, posent-ils des questions sur le comportement de leur enfant?
5 ans	jeudi	16H30/17H45	12		x			
6/7ans	mardi	16h30/18h	12	x				
8-10 ans	jeudi	18h/19h30	18	x				

Espace Jeunes

Temps intervention	Projets	
	Existant	Projet à venir
Périscolaire	Ouverture du lundi au vendredi 15h30/18h : Accueil libre pour se détendre et/ou faire les devoirs	Développer la collaboration avec le collège - - - -Participer aux interventions thématiques du PIJ QC - Avant chaque vacances : distribution des programmes et échange avec les collégiens sur le temps de récréation.
Extra scolaire	Petites Vacances scolaires Accueil libre sur le site, sorties pédagogiques. Grandes vacances Accueil libre sur le site et sorties péda Camps et mini camps Pendant les vacs : Ouverture du compte crédit points (bénévolat valorisé des jeunes) Mercredi 13h30/18h : Accueil libre Samedi 13h30/17h30 : Accueil libre	Animations hors structure à développer Présence ponctuelle d'un animateur sportif au skate park. (Pratique multisports à développer en utilisant le potentiel du site) Développer la mutualisation à travers le collectif Espace jeunes de QC Mercredi loisirs : Mise en place d'un programme d'activités le mercredi aprèm en partenariat avec la médiathèque

Ecole municipale des Sports :

Temps intervention	Existant	Projet à venir
Scolaire		Ateliers multisports du midi (12h/13h30) : offrir aux enfants un temps de pratique structuré sur le plateau sportif avec un éducateur sportif (Projet en mutualisation avec le service périscolaire)
Périscolaire	Eveil sportif 4/5 ans Centre multisports des 6ans Centre multisport des 7ans Centre multisports des 8/11ans	
Extrascolaire	Réunion réseau éducateurs territoriaux sur Quimperlé Co : Rencontre inter Ems des villes QC à Bannalec fin Mai	Jardin des sports : Petites vacances : séance d'éveil sportif de 1h sur la matinée pour les 4/5 ans (2 fois par semaine) Intervention Sport santé intergénérationnel

Tickets Sports :

Temps intervention	Existant	Projet à venir
Extrascolaire	Programmes d'activités Sorties pédagogiques	A développer : - Animations Culture - Animations nautiques et Beach sport en mutualisation avec le service animation et sport de la ville de Clohars-Carnoët

Pass'Sports

Temps intervention	Existant	Projet à venir
Extrascolaire	Programmes d'activités Sorties pédagogiques	A développer : - Animations Culture - Animations nautiques et Beach sport en mutualisation avec le service animation et sport de la ville de Clohars-Carnoët

Ateliers Mercredi loisirs

Temps intervention		Projet à venir
Extrascolaire		Pour les 6/11 ans : En mutualisation avec la médiathèque : Mise en place d'ateliers : culture, environnement, recyclage, civisme. Une collaboration avec le CMJ sur la partie civisme, citoyenneté sera recherchée. Programme du mercredi pour les 12/17 Ateliers sorties pédagogiques et animations sur site ou multisports au Skate Park

Animations sur temps scolaires :

Temps intervention	Existant	Projet à venir
Scolaire	<p>Intervention 2 après-midi par semaine (mardi et vendredi) :</p> <p>Un animateur pour « secourisme et sciences »</p> <p>Un éducateur territorial des APS pour « L'éducation physique et sportive »</p> <p>Un animateur pour animation BCD 2 après-midi par semaine</p> <p>Travail collaboratif avec les enseignants de Mona Ozouf</p>	Maintien de l'existant

Temps d'animation Événementiel sur temps périscolaires et extrascolaires : téléthon, boum halloween, collecte de chaussures, en partenariat avec différentes associations.

Service Péri-scolaire

Ville de Bannalec

Projet Pédagogique

Ecole primaire Mona Ozouf



Responsable Péri-scolaire : Stéphanie Péron

Equipe de Rédaction : Sébastien Richard, Aurélie Barré, Virginie Cadoret, Laurane Favenc, Cécilia Fiche, Tatiana Level, Valérie Tanguy

N°D'habilitation:029OR0414

Sommaire

1) Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

2) La ville de Bannalec Présentation

- Situation
- Population
- Structures scolaires
- Le monde associatif
- Le pôle « Vie locale »

3) Le projet pédagogique de l'accueil Périscolaire Mona Ozouf

- Les moyens
- Les lieux
- Le matériel
- Le personnel
- Les horaires
- Les intentions éducatives
 - Les objectifs généraux et les résultats attendus.
 - Les moyens d'évaluations

4) Les relations

- Entre enfants
- Entre enfants et encadrants
- Entre encadrants
- Entre animateurs et parents
- Entre animateurs et instituteurs
- Entre animateurs et services municipaux

1) Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le directeur met en œuvre le projet éducatif en établissant un document, communément appelé projet pédagogique, élaboré en concertation avec les personnes qui assurent l'animation de l'accueil ou du séjour. Le projet pédagogique s'appuie sur des objectifs qui prennent en compte les besoins et les intérêts des enfants.

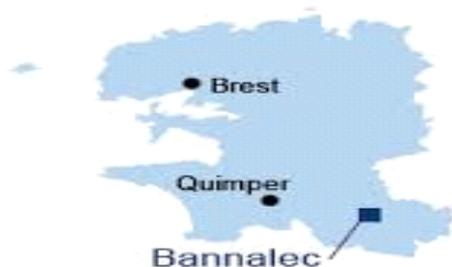
Il prend en considération :

- La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil et les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre ;
- Les modalités de participation des mineurs.
- La répartition des temps respectifs d'activité et de repos
- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.
- Les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de santé ou en situation de handicap.
- Les modalités de fonctionnement de l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- Les modalités d'évaluation de l'accueil.

- La communication avec l'environnement (familles, organisateurs, partenaires...)

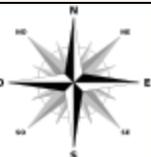
2) La ville de Bannalec Présentation

- **Situation**



Bannalec dans le département du Finistère.

La commune de Bannalec est située dans le sud-est du département du Finistère, au nord-ouest de [Quimperlé](#) et à l'est de [Quimper](#). D'un point de vue historique, elle appartient à la [Cornouaille](#). Administrativement, la commune fait partie de Quimperlé agglomération et s'étale sur 7751 ha.

Communes limitrophes de Bannalec		
Rosporden	Scaër	Scaër, SaintThurien
Rosporden		Saint- Thurien
Pont-Aven	Riec-sur-Belon, Le Trévoux	Mellac

- **Population**

Il y a **5 744 habitants à Bannalec en 2020**, la population légale officielle de Bannalec est cependant de 5 659 habitants car le dernier chiffre officiel date du 31/12/2016 (populations légales de 2017, 2018, 2019 identiques). Le nombre d'habitants pour 2020 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de 0.5% (2011-2016 source INSEE). La population de Bannalec est donc en **hausse**. C'est une **population qui rajeunit fortement** avec un indice de vieillissement de 1 personne de 65 ans ou plus pour 87.1 habitants de moins de 20 ans.

- **Les structures scolaires**

Bannalec compte 4 écoles et 1collège public.

- L'école Diwan accueille 85 enfants de maternelle et primaire.
- L'école Notre Dame compte 105 élèves de maternelle et primaire.

- L'école maternelle publique accueille 121 enfants.
- L'école primaire publique Mona Ozouf accueille 273 enfants.
- Le collège compte 313 élèves.

- **Le monde associatif**

La commune compte un grand nombre d'association sportive, culturelle ou solidaire. Celles-ci accueillent de nombreux jeunes de la commune et des environs.

- **Le pôle « Vie locale »**

Le pôle vie locale organise les différents services encadrant l'enfance et la jeunesse. A savoir : le service médiathèque, le service restauration, le service animation et le service périscolaire.

- **Le service animation**

Le service animation regroupe 4 structures :

- Les tickets sport/ Pass'sports

Structure accueillant les enfants de 6 ans (inscrits en CP) à 12 ans, durant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps, elle devient pass'sports en juillet et en août. Le but est en d'offrir un panel d'activités variées et à la carte. Ces activités se déroulent sur une demi-journée ou une journée.

- L'Espace Jeunes

Structure accueillant les jeunes de 11 à 18 ans, Elle est ouverte du lundi au samedi.

- L'école municipale des sports

L'école des sports comprend 5 structures :

- Centre d'éveil sportif des 4 ans de 16h15 à 17h45 (tous les 15 jours) alternance avec les 5 ans
- Centre d'éveil sportif des 5 ans le jeudi 16h15 à 17h45 (tous les 15 jours)
- Centre multisports des 6 ans le lundi de 16h15 à 18h
- Centre multisports des 7 ans le mardi de 16h15 à 18h
- Centre multisports des 8 -11 ans le jeudi de 17h45 à 19h

Cela est proposé par cycle de 5 séances des situations, ludiques permettant aux enfants de découvrir différentes pratiques sportives individuelles et collectives

- **Le service restauration scolaire**

Ce service fourni le repas méridien des 4 écoles et assure le goûter pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire des écoles publiques ou au transport scolaire.

- **Le service périscolaire**

Le service à la responsabilité de l'accueil périscolaire du matin du midi et du soir sur les écoles maternelle et primaire publiques.

- **L'accompagnement scolaire**

Ce service est assuré par des personnes bénévoles. Les enfants inscrits à l'année bénéficient d'un soutien pour réaliser leurs devoirs les lundis et jeudis sur le temps d'accueil périscolaire du soir. Les enfants sont reçus tour à tour selon leurs classes et leurs besoins. Deux animatrices

sont mises à disposition pour les accompagner d'un lieu à un autre et pour aider les bénévoles. En période de covid le service n'est pas assuré par les bénévoles, deux animatrices aident les enfants aux devoirs s'ils le désirent.

3) Le projet pédagogique de l'accueil Périscolaire Mona Ozouf

- Les moyens
 - Les lieux

Le matin

- L'accueil périscolaire utilise différentes salles au sein de l'école Mona Ozouf
- Le principal lieu d'accueil est la salle périscolaire. Elle est le seul lieu d'accueil le matin.

Le midi

Plusieurs animateurs interviennent dans différents lieux :

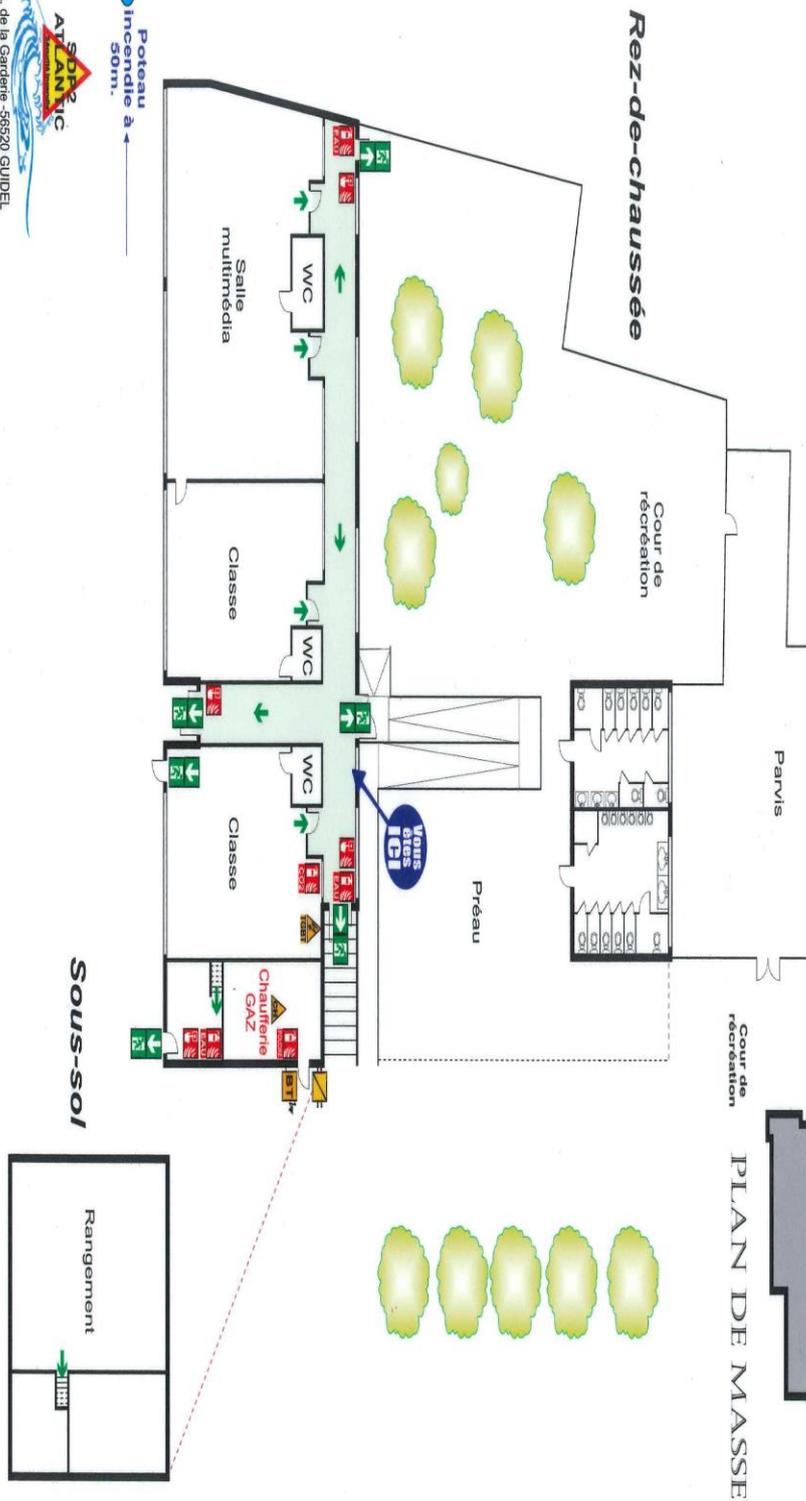
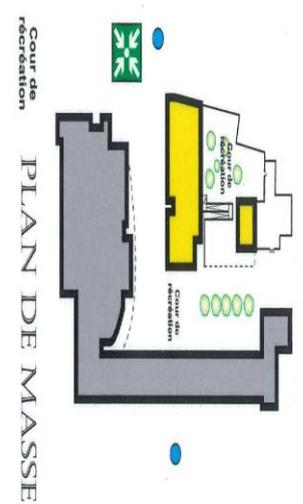
- Salle 1
- Salle BCD
- Salle art plastique
- Salle périscolaire
- Plateau
- Coin calme
- La cour





PLAN D'INTERVENTION

Ecole Élémentaire MONA OZOUF 29380 BANNALEC



SDFP ATLANTIC
P.A. de la Garderie - 56520 GUIDEL
Tél. 02 97 84 24 00 - Fax. 02 97 84 19 95

LEGENDE

- Extincteur à eau
- Extincteur à poudre
- Extincteur CO2
- Evacuation
- Cheminement
- Poteau d'incendie
- Boîtier d'alarme
- Coupure
- TGBT
- Chauffage
- Barrage gaz

POINT DE RASSEMBLEMENT:

- **Le matériel**

Les salles sont équipées de tables et de chaises. De nombreux jeux de société, de jeux de construction et d'imitation.

La salle d'accueil est équipée d'un téléviseur, d'une bibliothèque et d'une réserve de petit matériel pour les activités manuelles.

- **Le personnel**

Le matin l'accueil est effectué par trois animateurs, qui arrivent de façons échelonnés (dont 2 BAFA et un agent technique) et le vendredi la responsable périscolaire les rejoint (CQP)

Le midi, la responsable encadre une équipe de 11 animateurs (dont 1 BPJEPS LTP ,6 BAFA ,1 CAP petite enfance,1CQP, 2 agents techniques

Le soir, l'équipe de 5 animateurs (dont 4 qualifiés) encadrent le goûter et quitte l'accueil de façon échelonnée.

- **Les horaires**

L'accueil périscolaire est ouvert :

- Le matin de 7h à 8h 35
- Le midi de 12h à 13h30
- Le soir de 16h15 à 19h

Les arrivées et départ des enfants s'effectuent de façon échelonné le matin et le soir.

- **L'accueil des Enfants**

- L'école primaire Mona Ozouf, accueil les enfants de 6 à 11 ans.
- Les collégiens qui le souhaitent peuvent être accueillis à l'Accueil Périscolaire.

- **Les intentions éducatives**

- L'équipe d'animation participe la co-éducation de l'enfant avec la famille, l'école ceci au travers de relations constructives et conviviale.
- A la demande du Maire, l'équipe doit mettre l'accent sur les points suivants :

- **Les objectifs généraux et les résultats attendus.**
 - Favoriser l'épanouissement individuel et l'autonomie de l'enfant.

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Mis en œuvre	Résultat Attendus
Assurer la Sécurité physique, moral Et affective	Prendre connaissance du PAI. (Protocole accueil individualisé)	Respecter les PAI	Enfants en sécurité
	Surveillance permanente par L'équipe d'animation	Surveillance des lieux Être omniprésent Surveillance des enfants	
	Limiter les conflits et leurs conséquences	Intervenir, Prévention, Dialoguer Sanctionner	Moins de conflits
	Veiller à ce que les espaces soient sécurisés	Portail fermé à clé ou surveillance par l'adulte lorsque l'enfant est sur la cour	Enfants en sécurité Eviter les sorties d'enfants et l'entrée des personnes étrangères au service
	Connaître en permanence l'effectif des enfants présents	Pointer immédiatement les arrivées et les départs	Encadrement efficace et évacuation
	Etablir une relation de confiance	Faire connaissance avec les enfants	Que l'enfant se sente protégé et Rassuré
		Etre à leur écoute	
		Donner à l'enfant un sentiment de justice	
		Etre rassurant	
	Apporter les premiers soins si nécessaire	Animateurs formés aux premiers secours(PSC1) Prévention secours civique niveau 1	Enfants en sécurités
Avoir le matériel nécessaire mis à disposition			

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Mis en œuvre	Résultat Attendus
Veiller à l'épanouissement de chaque enfant	Connaitre les besoins de chaque enfant	Favoriser les échanges formels et informels	Sérénité de l'enfant
	Prendre en compte le rythme de l'enfant	Créer différents espaces selon les besoins de l'enfant	
Favoriser l'autonomie	Responsabiliser l'enfant en fonction de ses compétences	Développer l'entraide et le partage	La valorisation de chacun
		Donner la possibilité de faire des choix	
	Connaitre les horaires et les activités proposées	Horaire des activités méridiennes	Repérage dans le temps
		Horaire de l'aide aux devoirs	
	Apprendre à ranger le matériel afin de le retrouver	Etiqueter les étagères	Que l'enfant soit ordonné
	Connaitre et appliquer les gestes de la vie quotidienne	Se laver les mains	L'autonomie
		Mettre son manteau	
Offrir à l'enfant le droit à l'erreur	L'enfant a le droit d'échouer l'adulte est là pour l'aider à comprendre ses erreurs	La valorisation et la confiance en soi	

- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Mis en œuvre	Résultat Attendus
Eviter la violence verbale et physique	Intervention d'un adulte au plus tôt dans les conflits	Tempérer, expliquer, écouter	Moins de conflits
	Créer un groupe de médiateur	Impliquer les enfants	Valorisation
	Mettre en place des outils de défolement	Boîte à gros mots	Respect de l'expression
		Coussin de la colère	
Respecter autrui	Ecouter l'autre	Créer des discussions	L'acceptation des différences et le vivre ensemble
	Apprendre la différence culturelle physique et idéologique		
	Comprendre l'autre		
	Se faire sa propre opinion, respecter celle de l'autre		

- Permettre la découverte et le respect de l'environnement de l'enfant.

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Mis en œuvre	Résultat Attendus
Connaître les locaux	Connaître les différents lieux et leurs règles	Faire des plans de l'école	Orientation
	Respecter les lieux	Afficher les consignes	
Respecter la planète	Utiliser les bonnes poubelles	Utiliser des codes couleurs	Comprendre les cycles d'eau naturelle et artificielle
	Utiliser l'eau de façon rationnelle	Expliquer avec une affiche	
	Eviter le gaspillage		
	Respecter la nature		

- Permettre à chaque enfant de construire son temps de loisirs et d'être acteur selon ses choix et son rythme personnel

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Mis en œuvre	Résultat Attendus
Permettre à l'enfant de s'investir dans les locaux et son environnement	Etablir un climat de confiance	Rénovation des lieux de vie et personnalisation	Investissement et satisfaction
	Etablir ensemble les règles de vie		
	Respecter les locaux et le matériel		
	S'approprier les lieux		
Permettre à l'enfant d'exprimer sa créativité	Proposer des activités variées correspondant aux différents profils	En mettant du matériel et des jeux à disposition et leur laisser du temps libre	L'épanouissement
	Favoriser la création de lieux à travers le jeu		
	Favoriser la créativité et l'imagination		
	Participer à la valorisation individuelle		
Respect et bien être de l'enfant	Adapter les activités au rythme de chacun	Proposer des activités différentes selon le moment de la journée	
		Susciter l'envie sans imposer	

4) Les relations

- **Entre enfants**
 - Instaurer un climat de confiance
 - Respect et tolérance
- **Entre enfants et encadrants**
 - Communiquer
 - Gérer le groupe et les conflits
 - Rappeler les règles
 - Respecter
 - Se faire respecter
 - Garder une juste distance avec les enfants et leur expliquer
 - Responsabiliser l'enfant
 - Avoir un langage et une attitude correcte
- **Entre encadrants**
 - Instaurer un climat de confiance
 - Créer du lien entre les différents intervenants. Fédérer.
 - Communiquer et partager ses idées
 - Créer des événements en lien avec la restauration
- **Entre animateurs et parents**
 - L'accueil convivial
 - Communiquer
 - Rassurer
 - Fabriquer un organigramme modulable
- **Entre animateurs et instituteurs**
 - Communiquer
 - Echanger
- **Entre animateurs et services municipaux**
 - Communiquer

Règlement Périscolaire

Accueil Périscolaire du Matin Horaire : 7h-8h35

- L'entrée de l'accueil périscolaire se fait désormais vers le plateau
- Par mesure d'hygiène et sécurité, les parents déposent leur enfant sur le plateau
- Les enfants doivent être accueillis et pointés sur la tablette jusqu'à 8h35
- Aucun enfant ne doit rester seul sur la cour.
- Ce temps du matin est un temps calme des jeux, des livres et des coloriages sont mis à disposition.
- Les CP qui vont à l'Accueil Périscolaire déposent leur cartable près des portes manteaux. Les autres enfants laissent leur cartable dans le couloir de la garderie rangés.
- A 8h20 les enfants viennent sur la cour s'il ne pleut pas et range leur cartable près de la barrière qui donne sur la grande cour

Horaire : 8h35-8h45

- Les enfants de l'accueil Périscolaire vont dans leur classe et se lavent les mains, ils sont accueillis avec les enseignants

Pause Méridienne Horaire : 12h-13h20

- En salle d'Accueil Périscolaire

- La salle de l'Accueil Périscolaire accueille 20 enfants pour un animateur.
- Les enfants ne doivent pas chahuter, ni courir, respecter le matériel et ranger.
- Les coloriages ne sont pas donnés à ce moment-là.
- Les enfants ne font pas d'avions, n'utilisent pas le tableau
- Cette salle doit être rangée avant de sortir et le couloir fermé à clé.

- En Bibliothèque

- La bibliothèque est un temps calme, une petite musique douce peut être mise.
- Les enfants ne doivent ni courir, ni chahuter.
- Des livres, des feuilles pour faire des dessins sont mis à leur disposition.

- Sur le plateau

- Le plateau sert pour les jeux extérieurs, différents jeux sont proposés
- Le portail près de la cuisine est fermé à clé.
- Les enfants n'ont pas à monter sur les murs, ni sur se balancer sur le but
- Lors de mauvais temps, l'animateur qui est sur le plateau, rejoint la personne avec son groupe dans la salle d'Accueil Périscolaire

-Sur la cour

- Sur la cour, trois animateurs surveillent les enfants.
- Les étagères qui sont sous le préau peuvent servir aux enfants pour s'asseoir, mais il est interdit de monter ou de chahuter dessus.
- Il est interdit de monter tout en haut des protections qui sont autour des poteaux, sauf pour s'agripper en bas comme un (Koala)
- La rampe d'accès peut être utilisée, mais ne pas courir
- Le ballon est interdit sous le préau ainsi que dans la cour
- Bien surveiller les toilettes car beaucoup de dégradations ont été constatées.
- Le couloir près du self est fermé à clé

- Ne pas laisser les enfants jouer dans le couloir et dans les escaliers qui vont à la bibliothèque.
- Les enfants doivent être rangés près de la grande barrière dans la cour et doivent rentrer par classe dans le sas du self.

-Le Coin Calme

- Les enfants ne doivent pas courir, sinon ils retournent sur la cour
- Ils peuvent envoyer avec eux de petits jeux calmes s'ils le souhaitent
- Ils peuvent monter sur le mur d'escalade, à tour de rôle

-La Salle et Salle art Plastique

- Les enfants peuvent se joindre à ces deux salles pour faire de petits jeux ou autres selon les propositions faites avec les animateurs
- Chaque enfant doit respecter les règles mises en place et écouter les animateurs

Accueil Périscolaire du soir Horaire : 16h15-19h00

- Les enfants se réunissent sous le préau, se lavent les mains dans les toilettes et attendent d'aller au self pour le goûter avec les animateurs.
- Ils rentrent par petits groupes
- En rentrant dans le self ils sont placés par petits groupes de cinq sur les tables.
- Le temps du goûter est un temps calme, pas de chahut, respect des uns envers les autres ainsi que de la nourriture.
- N'ayant pas d'accompagnement scolaire pour le moment, Cécilia et Aurélie prennent les enfants qui veulent faire leurs devoirs les lundis et jeudis dans la Salle art plastique ou BCD
- Par beau temps, les enfants doivent rester un peu plus longtemps dehors.
- Par mesure d'hygiène et de sécurité les parents resteront attendre leurs enfants soit près de la barrière qui se trouve sur le plateau ou sur le plateau s'il n'y a pas d'enfant sur celui-ci
- Une personne fait le pointage sur la tablette par roulement, les autres animateurs surveillent accueillent les parents ou jouent sur la cour avec les enfants.
- Au vu des effectifs, **la salle 1 sert pour les CM1-CM2, la salle art plastique les CE2, la salle Périsco CP-CE1**
- En arrivant dans la salle d'accueil Périscolaire, les enfants peuvent faire des activités, des travaux manuels, de la lecture, des jeux de société....
- Un roulement pour les travaux manuels avec les animateurs va être mis en place
- Ni les enfants, ni les animateurs ne doivent s'asseoir sur les tables.
- Aucun chahut n'est accepté, les enfants doivent écouter les animateurs, la salle de l'accueil Périscolaire n'est pas un terrain de foot ! Chacun doit respecter les lieux.
- A la fin de l'accueil périscolaire la salle doit être rangée.



REGLES DE VIE A LA CANTINE

AVANT LA CANTINE, je passe aux sanitaires et je me lave les mains puis, je me range dans le calme avant d'entrer dans le hall de la cantine.

JE RESPECTE LES PERSONNES DE SERVICE.

Je dis bonjour, s'il vous plaît, merci.

J'utilise un langage correct.

Je tiens compte des remarques des grandes personnes, je leur obéis.

JE RESPECTE LES AUTRES ENFANTS.

Je me sers dans le calme.

Je dis s'il vous plaît, merci.

J'utilise un langage correct.

J'évite les disputes.

JE RESPECTE LA NOURRITURE.

Je vérifie que mon plateau est complet avant d'aller m'asseoir.

Je mange proprement sans gaspiller la nourriture.

Je goûte à tous les plats proposés.

Je ne joue pas avec la nourriture.

A la fin du repas, je dépose mon plateau dans le calme et sans bousculade.

JE RESPECTE LE MATERIEL.

Je n'abîme pas les couverts, les verres, les assiettes.

Je ne joue pas avec la chaise.

Je laisse les jeux (billes, cordes à sauter...) dans la poche de ma veste.

JE MANGE DANS LE CALME.

Je parle doucement.

Je me tiens correctement à table.

Je reste assis à ma place.

Je demande l'autorisation pour me déplacer.

Si je ne respecte pas les règles de vie, je serai sanctionné(e). La sanction tiendra compte de la gravité de la faute commise. Cette sanction pourra être un isolement de la table ou du groupe, un avertissement, voire une exclusion.

Chaque sanction fera l'objet d'une transmission au Directeur, aux parents et au Maire.

Service Périscolaire

Ville de Bannalec



Responsable Périscolaire : Péron Stéphanie

Equipe pédagogique : Anthony Norvez, Cathy Hascoët, Philippe Le Goff, Fanny Le Presse

Les Atsems : Annie Donnard, Marie Pierre Rannou Laonet, Virginie Corvellec, Claudine Kervran

Sophie Nuyauouët

N° D'habilitation : 029OR0414

Sommaire

1. Qu'est-ce un Projet Pédagogique ?

2. La ville de Bannalec

- Situation
- Présentation
- Population
- Structures Scolaires
- Le monde Associatif
- Le pôle vie locale

3. Le projet Pédagogique de l'accueil Périscolaire Maternelle

- Les lieux
- Le matériel
- Le personnel
- Les horaires
- Les objectifs généraux et les résultats
- Les moyens d'évaluations

4. Les relations

- Entre enfants
- Entre enfants et encadrants
- Entre encadrants
- Entre animateurs et parents
- Entre animateurs et enseignants
- Entre animateurs et services municipaux

1. Qu'est-ce un Projet Pédagogique ?

Le service enfance et jeunesse met en place le projet éducatif déterminant les objectifs à atteindre.

La direction et l'équipe d'animation établissent un Projet Pédagogique dans lequel les besoins et l'intérêt de l'enfant sont pris en compte.

Celui-ci comprend en considération la liste suivante.

- Favoriser l'épanouissement individuel et l'autonomie de l'enfant
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Permettre la découverte et le respect de l'environnement de l'enfant
- Permettre à chaque enfant de construire son temps de loisirs et d'être « acteur » selon ses choix, son rythme personnel

2. La ville de Bannalec

- **Situation**

Bannalec est une ville du Sud Finistère d'une superficie de 7751 ha au nord-ouest de [Quimperlé](#) et à l'est de [Quimper](#). D'un point de vue historique elle appartient à la [Cornouaille](#). Géographiquement Bannalec se situe entre Lorient et Quimper desservie par une voie express ainsi qu'un axe ferroviaire.



- **Population**

Il y'a 5744 habitants à Bannalec en 2020, la population légale officielle de Bannalec est cependant de 5659 habitants car le dernier chiffre officiel date du 31/12/2016 (populations légales de 2017,2018,2019 identiques).

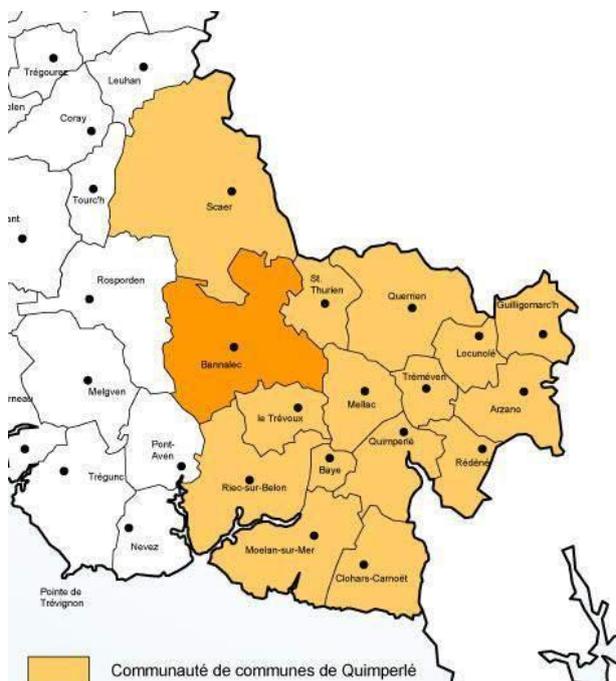
Le nombre d'habitants pour 2020 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de 0.5% (2011-2016 source INSEE).

La population de Bannalec est donc en forte **hausse**.

C'est une **population qui rajeunit fortement** avec un indice de vieillissement de 1 personne de 65 ans ou plus pour 87.1 habitants de moins de 20 ans.

Bannalec fait de commune

partie de la communauté de Quimperlé



• Les structures scolaires

Bannalec compte 4 écoles et 1 collège public.

- L'école Diwan accueille 85 enfants de maternelle et primaire
- L'école Notre Dame compte 105 élèves de maternelle et primaire
- L'école maternelle publique accueille 121 enfants
- L'école élémentaire publique Mona Ozouf accueille 273 enfants
- Le collège compte 313 enfants

• Le monde associatif

La commune compte un grand nombre d'associations sportives, culturelles ou solidaires, celles-ci accueillent de nombreux jeunes de la commune et des environs.

• Le pôle vie Locale

Le Pôle vie locale organise les différents services encadrant l'enfance et jeunesse.

Le service Médiathèque, le service Restauration, le service Animation et le service Périscolaire.

- **Le service animation**

Le service animation regroupe 4 structures :

- Les tickets sports/ Pass'sports

Structure accueillant les enfants de 6 ans (inscrits en CP) à 12 ans, durant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps, elle devient pass'sports en juillet et en août. Le but est d'offrir un panel d'activités variées et à la carte. Ces activités se déroulent sur une demi-journée ou une journée.

- L'Espace Jeunes

Structure accueillant les jeunes de 11 à 18 ans, elle est ouverte du lundi au samedi.

- L'école municipale des sports

L'école des sports comprend 5 structures :

- Centre d'éveil sportif des 4 ans le jeudi de 16h15 à 17h45 (tous les 15 jours) alternance avec les 5 ans
- Centre multisports des 6 ans le lundi de 16h15 à 18h
- Centre multisports des 7 ans le mardi de 16h15 à 18h
- Centre multisports des 8 -11 ans le jeudi de 17h45 à 19h

Il est proposé des cycles de 5 séances des situations, pour découvrir de manière ludique des pratiques sportives individuelles et collectives.

- **Le service restauration scolaire**

Ce service fourni le repas méridien des 4 écoles et assure le goûter pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire des écoles publiques ou au transport scolaire.

- **Le service périscolaire**

Le service a la responsabilité de l'accueil périscolaire du matin du midi et du soir sur les écoles maternelles et primaire publiques.

3. Le projet pédagogique de L'accueil Périscolaire Maternelle

Le temps Périscolaire :

Est un temps particulier où l'accueil et le départ échelonné imposent des conditions d'animations.

Publics : Enfants de 2 ans et demi à 6 ans (7ans exceptionnellement)

- Matin : 7h-8h45
- Midi : 11h45-13h30
- Soir : 16h40-19h00 -Départ échelonné des enfants

Lieux :

Ecole Maternelle :

- Salle de restauration scolaire utilisée pour repas des petits et moyens, ainsi que le goûter et activités périscolaire. (Salle Principale)
- Salle de motricité
- Cour et espaces verts avec structures de jeux

Matériel :

- Tables et chaises à hauteur d'enfants 3/6 ans
- Jeux éducatifs (société, puzzles, construction...)
- Matériel de dessin (feuilles, crayons, ciseaux, peintures...)
- Livres
- Matériels de sport
- Vélos et Tricycles

Personnel

Le personnel de l'école Maternelle est constitué de :

3 atsem -2 agents techniques-CAP petit enfance -7 Bafa

Le personnel est réparti comme suit :

Le matin : 1 atsem et un animateur (Bafa) accueillent les enfants

Le midi : **Petits** 2 personnels de cantine - 3Atsems et 2 agents techniques

Moyens et Grands 2 personnels de cantine -1 Atsem et 1 agent technique -1 BAFA

Soir : 3 animateurs -1 personnel de cuisine

Locaux

RÉFECTOIRE



SALLE DE MOTRICITÉ



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LA COUR



PRÉAU INTÉRIEUR



Les objectifs généraux et les résultats attendus

- Favoriser l'épanouissement individuel et l'autonomie de l'enfant

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Mis en œuvre	Résultat attendu
Assurer le bien-être et la vie en collectivité	Respect du personnel, lieux et matériel	Donner des règles	Respect
	Sécurité de l'enfant	Surveillance, pointage, soins, formation PSC1	Etre à jour avec le listing. Rassurer l'enfant Assurer les premier secours
	Prendre connaissance du PAI Protocole accueil individualisé	Respect du PAI Affichage	Sécurité de l'enfant
	Gestions de conflits	Des règles de vie avec des dessins Etre à l'écoute et dialoguer Punition	Résultats visuels Les tenir à l'écart Les rassurer Respect des règles
Favoriser l'autonomie	Le savoir-faire et savoir être seul	Leur donner des responsabilités	En Périscolaire : Les laisser ranger leurs activités
	Respecter la nourriture	Service à table	Les responsabilise Pas de gâchis au goûter

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Mis en œuvre	Résultat attendus
Favoriser l'autonomie	Apprentissage des couleurs	Proposer des activités artistiques	Savent maîtriser les couleurs
Favoriser la découverte de l'environnement	Découverte et respect de la nature	Installation d'un jardin potager et floral	Suivre l'évolution Identifier les plants
Bien être et vie en collectivité	L'enfant s'exprime	L'animateur s'installe à la table des enfants et les écoute	L'enfant s'exprime



- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Résultat attendus
Eviter les violences entre les enfants	Intervenir lors des bagarres	Les écouter, leur expliquer	Moins de conflits
Différences culturelles en rapport avec la langue pratiquée	Expliquer, les amener à la différence culturelle	Organiser des petits jeux et des chansons	Qu'ils aillent vers l'autre
Le respect d'autrui	Apprendre la différence physique	Expliquer, imager, discuter	Accepter les autres enfants
Eviter la violence verbale et physique	Mettre en place des outils de défoulement	Coussins d'apaisement Balles anti-stress	Enfants plus calmes
Violence verbale	Reprendre les enfants	Explications, autres façons de le dire	Moins de violence verbale
Evacuer le stress	L'invité à se défouler	Courir, Crier, jouer avec un ballon	Enfants plus calmes
	Temps calme	Lire des histoires, écouter de la musique douce	

- Permettre la découverte et le respect de l'environnement de l'enfant

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Résultat attendus
Connaître les locaux extérieurs	Lieux et règles intérieurs	Faire le plan de l'accueil périscolaire en s'amusant avec les enfants	Intégration des lieux
	Environnement extérieur La cour	Mise en place de différents jeux	Epanouissement Respect du monde extérieur
Tri sélectif	Préserver la planète	Imaginer un bonhomme en carton avec différentes couleurs	Enfants plus attentifs aux recyclages

**-Permettre à chaque enfant de construire son temps de loisirs et d'être acteur selon ses choix
Et son rythme personnel**

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Résultat attendus
Permettre à l'enfant le choix de son activité	Proposer des diverses activités (Artistique, sportifs...)	Mettre en place différents ateliers	L'épanouissement de l'enfant et affirmer ses préférences artistiques
Permettre de vivre à son rythme	Le laisser le choix entre rien faire et s'occuper	Aménager un coin tranquille Petite histoire ou musique douce	Enfants sereins



Relations :

❖ Entre enfants

- Dialoguer
- Etre respectueux
- Partager
- Accepter la différence
- Savoir dire pardon
- Savoir écouter, obéir
- Le vivre ensemble en collectivité

❖ Entre enfants et le personnel (cuisine, animateurs, atsems ...)

- Etre Respectueux
- Ecouter
- Obéir
- Dialoguer
- Discuter

❖ Entre le personnel

- Dialoguer
- Echanger
- Etre Respectueux
- Relativiser
- Etre à l'écoute
- Travailler en équipe

❖ Entre animateurs et parents

- Dialoguer
- Etre discret

❖ Entre animateurs et enseignants

- Avoir plus dialogue
- Avoir plus de considération

Fiche descriptive synthétique du PEdT de la commune de :

BANNALEC

*à joindre à tout nouveau PEdT ou avenant à compter de la rentrée 2018

Quatre jours et demi : OUI/NON/LES DEUX	non	
Limité à une commune : OUI/NON	oui	
Signé par plusieurs communes : NOMBRE		
dont communes de moins de 2000 habitants : NOMBRE		
Avec ou sans "plan mercredi" : AVEC/SANS	sans	
Début ? (indiquer l'année scolaire)	2021/2022	
Fin ? (indiquer l'année scolaire)	2023/2024	
Avec ou sans CAF : OUI/NON	oui	
Activités périscolaires gratuites pour toutes les familles : OUI/NON	non	
Activités périscolaires gratuites pour certaines familles seulement : OUI/NON	non	
Activités périscolaires payantes pour toutes les familles : OUI/NON	oui	
Payant pour toutes les activités périscolaires : OUI/NON	oui	
Payant pour certaines activités seulement : OUI/NON	non	
Le cas échéant, coût moyen par enfant / par semaine pour les familles : COÛT EN €	dev 3,04 à 10,40	
Coût moyen annuel par enfant pour la commune : COÛT EN €	6,50 €	
Nombre d'activités différentes dans le PEdT : NOMBRE	11	Effectif moyen / semaine
Activités physiques et sportives : OUI/NON	oui	48
Activités artistiques et culturelles : OUI/NON	oui	48
Activités scientifiques/techniques : OUI/NON	oui	48
Atelier de lecture, écriture : OUI/NON	oui	48
Atelier de langues : OUI/NON	oui	48
Jeux de stratégie (échecs, dames?) : OUI/NON	oui	48
Jeux collectifs ou en extérieur : OUI/NON	oui	48
Citoyenneté et développement durable : OUI/NON	oui	48
Utilisation du numérique : OUI/NON	non	0
Autres activités ludiques : OUI/NON	oui	48
Aide aux leçons : OUI/NON	oui	48
Jeux calmes, repos, détente : OUI/NON	oui	48
Uniquement des locaux scolaires : OUI/NON	non	
Uniquement d'autres locaux : OUI/NON	non	
Des locaux scolaires et d'autres locaux : OUI/NON	oui	
Certains lieux nécessitent des déplacements : OUI/NON	oui	
Existence d'une charte d'utilisation des locaux et du matériel : OUI/NON	non	
Nombre de types d'intervenants dans le cadre du PEdT : NOMBRE	15	Si oui, effectifs par type
PEdT avec des agents territoriaux ou recrutés par les communes : OUI/NON	oui	15
PEdT avec des enseignants rémunérés par les municipalités ou les intercommunalités : OUI/NON	non	
PEdT avec des bénévoles : OUI/NON	oui	
PEdT avec des associations : OUI/NON	oui	
PEdT avec associations complémentaires de l'enseignement public agréées (national ou local) : OUI/NON	non	
PEdT avec associations agréées au niveau national ou local "jeunesse éducation populaire" (OUI/NON)	non	
PEdT avec aucune association agréée : OUI/NON	oui	
PEdT comptant des activités périscolaires (TAP) déclarées en accueil de loisirs auprès de la DDCS : OUI/NON	non	

Convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEdT)

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.551-1 modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 et l'article D.521-12 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles R.227-1, R.227-16 et R.227-20 ;

Vu le décret n°2016-1051 du 1^{er} août 2016 relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre,

- Le maire de la commune de Bannalec, dont le siège se situe à 1 place Charles de Gaulle 29380 Bannalec
- L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale du Finistère, agissant sur délégation du recteur d'académie
- La directrice de la caisse d'allocations familiales du Finistère

Le cas échéant

- Les représentants d'autres partenaires (associations, autres collectivités territoriales...)

Convient ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la convention

Le PEdT est élaboré conjointement par la commune (ou EPCI), siège des écoles mentionnées à l'article 3, par les services de l'Etat et les autres partenaires locaux, notamment associatifs ou autres collectivités territoriales. Il prend la forme d'une convention.

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place dans le cadre d'un projet éducatif territorial pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de *Bannalec* dans le prolongement du service public de l'éducation et en complémentarité avec lui.

Elle est conclue entre le maire (ou président EPCI), la directrice académique des services de l'éducation nationale, agissant sur délégation du recteur d'académie, et, le cas échéant, les autres partenaires signataires, qui coordonnent leurs interventions pour organiser, dans l'enceinte de l'école ou dans les locaux de l'un des signataires, des activités périscolaires répondant aux besoins des enfants et dont la liste est annexée à la convention.

Article 2 : Objectifs du projet éducatif territorial

Les partenaires conviennent des objectifs suivants :

1. Améliorer l'articulation scolaire-périscolaire :
 - Objectifs opérationnels :
 - Engager un travail autour de la prise en charge de l'enfant

- Engager un travail sur l'articulation des activités/temps du repas
- Engager un travail sur le relais d'information entre les différents acteurs
- Organiser un échange d'information réciproque entre projets d'école et projets périscolaires
- Définir des règles d'usage des espaces partagés
- Mettre en cohérence les règles de vie

2. Diversifier l'offre d'activités et l'adapter

➤ Objectifs opérationnels :

- Améliorer le fonctionnement des temps périscolaires
- Améliorer l'organisation et la préparation des activités
- Etudier la possibilité de projet d'activité commun aux écoles

3. Améliorer la posture professionnelle d'accueil et d'animation

➤ Objectifs opérationnels :

- Engager une réflexion avec les équipes sur les postures et attentes professionnelles
- Améliorer l'organisation des accueils
- Repréciser les modalités de prise en charge des enfants et de vigilance en matière de surveillance et de sécurité

4. Améliorer la communication

➤ Objectifs opérationnels :

- Organiser le relais d'information entre tous les acteurs
- Développer via le portail famille le relais d'information famille
- Améliorer la lisibilité sur la programmation des activités

Cette approche partenariale va permettre :

- Une meilleure prise en compte de la journée de l'enfant
- Un développement de la complémentarité temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Une amélioration des conditions d'accueils et d'organisation
- Une amélioration de l'existant

Article 3 : Contenu du projet éducatif territorial

Le projet éducatif territorial respecte les dispositions des décrets n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, n° 2016-1049 du 01^{er} août 2016 et n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorisant des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Le contenu du projet éducatif territorial figure en annexe. Il dresse la liste des écoles publiques [et privées] concernées par le projet.

Il comprend notamment la liste des activités périscolaires proposées aux enfants et les modalités selon lesquelles elles sont organisées.

Article 4 : Partenariats

Le projet éducatif territorial est mis en place avec les partenaires suivants :

- Commune de Bannalec – Pôle vie locale
- Ecole Mona Ozouf
- Ecole maternelle publique

Article 5 : Pilotage du projet

La mise en œuvre du projet relève de la compétence de la collectivité qui en assure le pilotage. Le pilotage du projet est assuré par la Commune de Bannalec.

Elle s'appuie sur un comité de pilotage constitué de :

Institution	Nom	Fonction
Commune de Bannalec	Christophe Le Roux	Le Maire
Commune de Bannalec	Jérôme Lemaire	Adjoint en charge des affaires scolaires et jeunesse
Commune de Bannalec	Christelle Bessaguet,	Adjointe en charge des affaires sociales
Commune de Bannalec	Marie Duigou	Adjointe en charge de la citoyenneté
Commune de Bannalec	Sylvain Dubreuil,	Adjoint en charge des associations
Commune de Bannalec	Guy Doeuff	Adjoint en charge de la culture
Commune de Bannalec	François Conner,	Directeur des services
Commune de Bannalec	Céline Failler	Directrice Pôle vie locale
Commune de Bannalec	Stéphanie Peron,	Responsable périscolaire
Commune de Bannalec	Rozenn Faou,	Responsable médiathèque
Commune de Bannalec	Jerôme Blain,	Responsable cuisine central
Commune de Bannalec	Magueye Sow,	Responsable animation

CAF	Corinne Roudaut,	Conseillère technique
DDCS	1 représentant de la DDCS	Conseiller Technique
Education Nationale	Monsieur Le Pors	Inspection académique
Ecole Mona Ozouf	Arnaud Taeron,	Directeur Mona Ozouf
Ecole maternelle publique	Rozenn Graindorge, directrice école maternelle publique	Directrice école maternelle publique
Association des parents d'élèves		
Associations partenaires		

Le comité de pilotage a pour rôle le suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet.

Article 6 : Mise en œuvre et coordination du projet

La coordination du projet est assurée par le service compétent de cette collectivité.

Article 7 : Articulation éventuelle avec d'autres dispositifs et activités

Les activités prévues dans le projet éducatif territorial sont articulées avec celles proposées dans le cadre du contrat *CEJ*.

Ces activités sont articulées avec celles organisées dans le cadre extrascolaire : oui

Ces activités sont articulées avec celles proposées aux enfants et jeunes scolarisés dans le second degré (OUI/NON) : oui

Article 8 : Evaluation du projet

L'évaluation du projet est assurée par le comité de pilotage selon la périodicité suivante d'une réunion par année scolaire.

Les indicateurs retenus (en fonction des objectifs visés) et les indicateurs quantitatifs figurent en annexe, ainsi que les éventuelles recommandations du groupe d'appui départemental

Article 9 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 3 années scolaires à compter de l'année scolaire 2021-2022.

Elle est reconduite tacitement pour la même durée que celle mentionnée ci-dessus (*sous réserve d'une durée de 3 ans au maximum*).

A l'issue de la période de validité de la convention, un bilan final du projet éducatif territorial est établi par le comité de pilotage en lien avec les signataires de la convention.

La convention peut être dénoncée soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce cas, la dénonciation peut intervenir à tout moment en respectant un préavis de trois

mois. Elle doit être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le délai de préavis court à compter de la réception de cette lettre.

La convention peut également faire l'objet d'avenants signés par l'ensemble des parties concernées.

A Bannalec, le

Le Maire,

Christophe Le Roux.

Directrice de la CAF du Finistère

Pascale Plessis-Miossec

Pour le recteur et par délégation,
L'inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de
l'éducation nationale du Finistère,

Guylène Esnault.